

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.868

1er mars 2001

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT SOIXANTE-HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 1er mars 2001, à 10 h 10

Président : M. Juan Enrique Vega (Chili)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je déclare ouverte la 868ème séance plénière de la Conférence du désarmement. Je voudrais tout d'abord, au nom de la Conférence, souhaiter chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur Eui-Yong Chung qui a pris ses fonctions de Représentant permanent de la République de Corée. Je lui adresse aussi mes meilleurs vœux de succès dans le cadre de la Conférence et je me réjouis à l'idée de collaborer avec lui. L'Ambassadeur Jean Lint de la Belgique est inscrit sur ma liste. Je lui donne la parole.

M. LINT (Belgique) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à cette fonction certes ingrate mais toutefois passionnante de Président de la Conférence du désarmement. Sachez que vous pouvez compter sur la totale coopération de la Belgique dans vos entreprises pour sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis trois ans.

Je prends la parole aujourd'hui en tant que coprésident du Comité permanent sur le statut et le fonctionnement général de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, connue sous le nom de Convention d'Ottawa.

Le 1er mars revêt une importance particulière pour cette Convention étant donné qu'il marque le deuxième anniversaire de son entrée en vigueur lorsque la quarantième ratification, celle du Burkina Faso, a été enregistrée le 1er mars 1999.

À ce jour, avec la ratification récente de la Zambie, 111 États ont ratifié la Convention. Il va sans dire, Monsieur le Président, qu'il s'agit d'un succès considérable dans le cadre de l'universalisation de la Convention.

C'est dans ce contexte que je me permets d'encourager tous les États qui ne sont pas encore parties à la Convention de la ratifier ou d'y adhérer dans les meilleurs délais.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je remercie l'Ambassadeur Lint de son intervention et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur la liste et aucune autre délégation ne demande la parole.

Comme vous le savez, j'ai, depuis mon accession à la présidence, tenu d'intenses consultations avec nombre des délégations ici présentes. Je compte les poursuivre la semaine prochaine. Les efforts visant à établir un programme de travail par consensus n'ont pas encore abouti. Je crois très honnêtement que les chances de succès sont très faibles. Je m'efforcerai cependant de m'acquitter de mon mandat qui est de tenir ces consultations sur la base de ce qu'il est convenu d'appeler la proposition Amorim. Il n'y a malheureusement rien de nouveau à signaler à cet égard. J'espère que nous pourrons travailler la semaine prochaine et que je pourrai vous faire un compte rendu exact, précis et détaillé sur le déroulement et les résultats de ces consultations. Nous verrons alors à quoi nous avons abouti et, si nous n'avons abouti à rien, ce qu'il y aurait lieu de faire pour la suite.

Nos travaux sont ainsi terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le jeudi 8 mars 2001 à partir de 10 heures.

La séance est levée à 10 h 15.
